

Synthèse

Le monde scientifique ne cesse de rappeler que la biodiversité et les écosystèmes sont dégradés actuellement à un rythme exceptionnel et inquiétant, comme l'a montré notamment l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) dans son rapport de synthèse en 2019.¹ Pour lutter contre cette dégradation de la biodiversité, la préserver, voire la restaurer autant que possible, une action ambitieuse de tous les acteurs (pouvoirs publics, citoyens-consommateurs et ONG, entreprises, scientifiques) est nécessaire et les institutions financières ont un rôle à jouer.

BNP Paribas est convaincu de l'importance des risques et des opportunités liés à la biodiversité et s'est engagé pour préserver la biodiversité depuis plusieurs années : inclusion de critères relatifs à la déforestation et à la biodiversité dans les politiques de financement et d'investissement depuis 2012, dialogue avec les clients dans les secteurs les plus sensibles, propositions de produits et services s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature, signature d'engagements act4nature en 2018² (actualisés en 2021), publication d'une Position sur la protection de l'océan en 2019, extension à la biodiversité des programmes de recherche soutenus par la Fondation BNP Paribas en 2019, etc. BNP Paribas souhaite poursuivre cette dynamique et accélérer ses actions en faveur de la biodiversité.

Pour structurer ses actions et appréhender leurs impacts, le Groupe utilise les pressions sur la biodiversité listées par l'IPBES dans son rapport de 2019, et principalement les quatre premières : changements d'usage des terres et des mers, exploitation directe de certains organismes, changement climatique, pollution. Cette grille d'analyse permet de s'appuyer sur des indicateurs concrets et diversifiés, rendant bien compte de la multiplicité des enjeux de la préservation de la biodiversité.

BNP Paribas met en œuvre différents leviers d'action pour intégrer la préservation de la biodiversité au cœur de ses métiers :

- réduction des pressions liées à l'activité de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit, via un **dialogue constructif** et un **encadrement des activités** de crédit et d'investissement ;
- soutien actif aux efforts de ses clients pour préserver la biodiversité, via des **produits et services financiers adaptés** (SLL, green bonds...) ;
- **orientation des investissements** vers des fonds visant à préserver la biodiversité ;
- réduction des **impacts directs** du Groupe sur la biodiversité.

En complément, le Groupe déploie des actions transverses, notamment pour améliorer la connaissance des impacts et des moyens de suivi et d'action : **soutien à la R&D, partenariats ciblés, sensibilisation** des parties prenantes internes et externes.

¹ Pour en savoir plus : <https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>

² Ces engagements 2018 ont fait l'objet d'un bilan en 2020, qui a été publié dans le Document universel d'enregistrement de BNP Paribas (en pages 600-601).



Conscient de la dégradation de la biodiversité, BNP Paribas s'engage pour la préserver en mettant en œuvre différents leviers d'action à sa disposition

a) Un consensus scientifique sur la dégradation massive de la biodiversité

D'après la Convention sur la diversité biologique (art. 2) des Nations Unies, la biodiversité est la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. »³

Le monde scientifique ne cesse de rappeler que la biodiversité et les écosystèmes sont dégradés actuellement à un rythme exceptionnel et inquiétant. Le rapport de synthèse de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)⁴ alertait ainsi en 2019 que, « La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine - et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier ». Le rapport estime qu'environ 1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, ce qui n'a jamais eu lieu auparavant dans l'histoire de l'humanité. **Cette dégradation de la biodiversité a des répercussions sur l'ensemble des activités humaines.** Ainsi, les tendances négatives actuelles concernant la biodiversité et les écosystèmes vont freiner les progrès en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU dans 80 % (35 sur 44) des cas où les cibles ont été évaluées ; en particulier ceux liées à la pauvreté, la faim, la santé, l'eau, les villes, le climat, les océans et les sols (ODD 1, 2, 3, 6, 11, 13, 14 et 15). **La perte de biodiversité est donc non seulement un problème environnemental, mais aussi un enjeu lié au développement, à l'économie, la sécurité, la société et l'éthique.** Le président de l'IPBES, Sir Robert Watson, pouvait à juste titre alerter sur le fait que « La santé des écosystèmes dont nous dépendons, ainsi que toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais. Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier ».

b) Une prise en compte nécessaire par l'ensemble des acteurs, dont les institutions financières et BNP Paribas en particulier

L'IPBES affirme également qu'il n'est pas trop tard pour agir, mais seulement à condition de commencer à le faire maintenant à tous les niveaux, du local au mondial. Ces actions de préservation de la biodiversité nécessitent l'engagement de tous les acteurs : pouvoirs publics, scientifiques, entreprises, institutions financières, ONG, citoyens-consommateurs.

Les activités de BNP Paribas et, surtout, celles des clients du Groupe et des entreprises dans lesquelles BNP Paribas investit ont des impacts sur la biodiversité, tout spécialement quand ils opèrent dans certains pays et dans certains secteurs d'activité en particulier, comme l'agriculture, l'élevage et la sylviculture (tout spécialement en lien avec l'huile de palme, le soja, l'élevage de bœuf), la pêche, les industries extractives, etc.

Conscient de ces impacts, BNP Paribas analyse les risques et les opportunités liés à la biodiversité de ses activités et de celles de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit (ce qui passe notamment par une transparence accrue sur les chaînes de valeur, la prise en compte des impacts avec des indicateurs pertinents disponibles et l'analyse

³ Le texte complet de la Convention (1992) est disponible ici : <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

⁴ Pour en savoir plus : <https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

de controverses éventuelles) **et s'implique de plus en plus dans la préservation de la biodiversité**. Depuis une dizaine d'années, ces efforts se sont notamment matérialisés par la lutte contre le changement climatique, pression majeure sur la biodiversité, qui est la priorité du Groupe BNP Paribas dans le domaine environnemental depuis 2011, puis par de nombreuses actions plus spécifiques à la biodiversité. De façon générale, en tant **qu'entreprise** avec près de 200 000 collaborateurs, opérant dans près de 70 pays, BNP Paribas doit **réduire ses impacts directs partout où le Groupe est implanté**. En tant **qu'institution financière** aux métiers diversifiés, BNP Paribas s'engage auprès de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit pour **les accompagner dans leurs efforts de préservation de la biodiversité**. Enfin, en tant **qu'acteur engagé**, BNP Paribas soutient la **R&D** dans le domaine de la biodiversité, veille à mener des actions de **sensibilisation** auprès de ses parties prenantes internes et externes et s'associe à des acteurs de référence au sein de **partenariats ciblés**.

c) Pour analyser les impacts sur la biodiversité et piloter ses actions dans le domaine, BNP Paribas utilise les pressions listées par l'IPBES comme filtre d'analyse

Afin d'analyser et de piloter les impacts sur la biodiversité, BNP Paribas s'appuie sur les pressions de l'IPBES (classés par impact décroissant sur la biodiversité au niveau mondial). En effet les auteurs du rapport cité plus haut ont classé, pour la première fois à une telle échelle et sur la base d'une analyse approfondie des données disponibles, les cinq facteurs directs de changement qui affectent la nature et qui ont les plus forts impacts à l'échelle mondiale. Il s'agit, par ordre décroissant :

- 1) des **changements d'usage des terres et des mers** (par exemple la déforestation, l'artificialisation des sols, etc.) ;
- 2) de **l'exploitation directe de certains organismes** (par exemple la pêche) ;
- 3) du **changement climatique** ;
- 4) de la **pollution** ;
- 5) des espèces exotiques envahissantes.⁵

Ces cinq pressions peuvent être abordés via des indicateurs agrégés (e.g. les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le changement climatique) ou bien via des indicateurs pertinents pour des sous-catégories (e.g. la déforestation ou l'artificialisation des sols, une pollution en particulier, etc.). Elles permettent de rendre compte des impacts sur la biodiversité de façon concrète et en intégrant leur diversité et la variété des actions nécessaires à la préservation de la biodiversité.

d) BNP Paribas vise à prendre en compte la préservation dans l'ensemble de ses activités et met en œuvre plusieurs d'action pour cela

Les actions de BNP Paribas pour réduire les pressions évoquées ci-dessus, liées à ses opérations propres et aux activités de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit sont multiples. **BNP Paribas met en œuvre différents leviers d'action pour intégrer la préservation de la biodiversité au cœur de ses métiers :**

- **Réduction des pressions liées à l'activité des clients de BNP Paribas et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit :**

BNP Paribas s'efforce depuis des années de mieux connaître et de contribuer à réduire les impacts négatifs sur la biodiversité des activités de ses clients et des entreprises dans

⁵ Après analyse des impacts potentiels de ses activités, de celles de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe intervient, BNP Paribas considère que les quatre premières pressions peuvent être matérielles pour le Groupe. Il est plus difficile d'établir des liens concrets et significatifs entre BNP Paribas et la 5^e pression, concernant les espèces exotiques envahissantes.



lesquelles le Groupe investit, notamment via l'application des critères relatifs à la biodiversité des Principes de l'Équateur pour les financements de projet dont BNP Paribas est signataire et via l'inclusion depuis 2012 de critères relatifs à la non-déforestation et à la préservation de la biodiversité dans les politiques de financement et d'investissement qui encadrent les activités de BNP Paribas dans des secteurs considérés comme sensibles du point de vue de la biodiversité : agriculture (incluant élevage et sylviculture), huile de palme, pâte à papier, industrie minière, etc.

Le Groupe met également en place un dialogue renforcé avec ses clients travaillant dans les secteurs les plus sensibles et s'est lancé dans une démarche d'évaluation systématique de ses clients grandes entreprises selon des critères liés à la biodiversité.

Les métiers de gestion d'actifs du Groupe mènent en outre une politique d'engagement avec les entreprises dans lesquels ils investissent pour les encourager à une meilleure prise en compte de la préservation de la biodiversité (tout particulièrement dans le domaine de la lutte contre la déforestation).

- **Soutien actif aux efforts des clients du Groupe pour préserver la biodiversité :**

Au-delà des critères restrictifs présentés plus haut, BNP Paribas cherche avant tout à accompagner ses clients et les entreprises dans lesquelles le Groupe investit dans leurs efforts de préservation de la biodiversité. Ainsi BNP Paribas aborde de plus en plus régulièrement ces sujets avec ses clients et leur propose des produits et services variés pour faciliter et encourager leurs actions dans ce domaine, parmi lesquels on peut citer : outils de financement liés à des critères en relation avec la biodiversité (green bonds, sustainability-linked loans (SLL)...), crédits carbone volontaires issus de projets mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature (SFN), etc.

- **Orientation des investissements vers des fonds visant à préserver la biodiversité :**

En tant qu'investisseur et que gestionnaire d'actifs, BNP Paribas veille à orienter progressivement les flux financiers vers des entreprises et des activités contribuant davantage à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, et notamment à la préservation de la biodiversité aquatique (ODD 14) et terrestre (ODD 15). Cela passe par plusieurs leviers : orienter l'épargne vers des fonds dont une partie est investie directement dans la protection de la biodiversité ; proposer de l'épargne solidaire aux particuliers, dont une partie est investie dans des entreprises sociales luttant pour la préservation de la biodiversité⁶ ; investir dans des fonds directement liés à la préservation de la biodiversité ; orienter les investissements vers des fonds actions ciblant des entreprises qui ont des impacts positifs sur la préservation de l'environnement, etc.

- **Développement d'outils de financement innovants, combinant financement publics et privés pour favoriser l'agroécologie et l'agroforesterie dans les pays émergents :**

Les milieux ruraux des pays émergents sont particulièrement touchés par le changement climatique, la déforestation et la perte de biodiversité. BNP Paribas travaille à l'élaboration de systèmes de financement innovants pour faciliter la mise en place de projets luttant contre ces problèmes. En lien avec des partenaires publics et privés, des organisations internationales comme le Programme Environnement des Nations Unies (UNEP) et des ONG locales, BNP Paribas développe des programmes s'appuyant sur un recours à des financements à la fois publics et privés (*blended finance*) pour soutenir des projets

⁶ Le détail pour le 1^{er} semestre 2020 est disponible ici : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/2E9EB3A6-4E27-4CEC-825C-B4600E367885>



conciliant préservation de la biodiversité, mitigation et adaptation au changement climatique et soutien aux communautés locales dans les pays émergents.

- **Préservation de la biodiversité au sein des sites du Groupe :**

Les impacts les plus significatifs de BNP Paribas sur la biodiversité sont ceux liés aux activités avec ses clients et avec les entreprises dans lesquelles le Groupe investit. Il n'empêche que le Groupe, avec ses presque 200 000 collaborateurs et ses implantations dans près de 70 pays, a également des impacts directs sur la biodiversité, comme toute organisation humaine. Même s'ils sont quantitativement moins importants que les impacts indirects (via les clients et les entreprises dans lesquelles le Groupe investit), il est très important de veiller à réduire également les impacts directs, notamment parce que cela répond à une attente forte et croissante des collaborateurs et futurs collaborateurs et qu'il est primordial de faire preuve d'exemplarité sur un tel sujet.⁷

En complément, le Groupe déploie des actions transverses, notamment pour améliorer la connaissance des impacts et des moyens de suivi et d'action : soutien à la R&D, participation à des groupes de place et des partenariats ciblés, sensibilisation des parties prenantes internes et externes.

BNP Paribas s'efforce de réduire les pressions anthropiques sur la biodiversité, telles que listées par l'IPBES

BNP Paribas s'efforce de réduire l'impact sur la biodiversité de ses activités et de celles de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit, en les considérant au filtre des pressions de l'IPBES.

a) Changements d'usage des terres et de la mer : un accent mis sur la lutte contre la déforestation et l'artificialisation des sols

Dans la majeure partie du globe, la nature a été considérablement modifiée par de multiples facteurs humains, la grande majorité des indicateurs des écosystèmes et de la biodiversité montrant un déclin rapide. 75 % de la surface terrestre est considérablement modifiée, 66 % de la superficie océanique subit des effets cumulatifs croissants et plus de 85 % (en superficie) des zones humides ont été perdues. La déforestation et l'artificialisation des sols liées au développement des villes sont deux des catégories majeures de changements d'usage des terres.

Lutte contre la déforestation

Alors que le taux de déforestation a ralenti dans le monde depuis 2000, il est inégalement réparti. Dans une grande partie des zones tropicales riches en biodiversité, 32 millions d'hectares de forêt primaire ou en voie de récupération ont été perdus entre 2010 et 2015.

BNP Paribas œuvre à accroître la transparence et la traçabilité du secteur de la production et du négoce de matières premières agricoles, afin de mieux connaître et piloter les impacts de ses activités. Ces efforts s'appuient notamment sur un dialogue accru avec les clients du Groupe et les entreprises dans lesquelles il investit, une analyse plus systématique de leurs activités et des initiatives collectives avec d'autres acteurs du secteur pour inciter les producteurs et les négociants en matières premières agricoles à adopter les meilleures pratiques.

⁷ Il existe par exemple de nombreuses initiatives de potagers urbains ou de ruches gérées directement par les collaborateurs dans certains sites du Groupe ; de même des opérations destinées à planter des arbres en partenariat avec des associations locales ont régulièrement lieu dans divers pays où le Groupe est présent.



Au vu des activités de BNP Paribas, les principaux leviers d'actions pour lutter contre cette pression sont les suivants :

- **Exclusion des financements de projets sur des zones classées au titre de la biodiversité, pour certains secteurs sensibles**⁸ (Agriculture, Huile de palme, Industrie minière, Pétrole et gaz non conventionnels) : sites classés IUCN I-IV, zones humides listées dans la Convention de RAMSAR, sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, sites de l'Alliance pour l'Extinction Zéro (AZE), tourbières...
- **Lutte contre la déforestation dans le secteur des matières premières agricoles** : dialogue avec les clients (producteurs et négociants) pour accroître la traçabilité des matières premières agricoles, la transparence des chaînes de valeur et veiller à ce que les clients financés par BNP Paribas mettent en œuvre les meilleures pratiques de leur secteur d'activité ;
 - BNP Paribas a mis en place depuis 2012 des **politiques de financement et d'investissement**⁹ encadrant ses activités dans des secteurs considérés comme sensibles du point de vue de la biodiversité : agriculture (incluant l'élevage et la sylviculture), huile de palme, pâte à papier, secteur minier, pétrole et gaz non conventionnels ; en 2017, la politique de financement et d'investissement sur l'huile de palme a été renforcée pour notamment demander aux clients de s'engager à respecter les approches NDPE (No Deforestation, No Peat, No Exploitation) et HCS (High Carbon Stock Approach).¹⁰
 - BNP Paribas s'engage en particulier à inciter ses clients produisant ou achetant du bœuf ou du soja issus de l'Amazonie et du Cerrado au Brésil à devenir « zéro déforestation » et à démontrer de manière transparente leurs progrès. En conséquence, **BNP Paribas ne fournira des produits ou services financiers qu'aux entreprises (producteurs, conditionneurs de viande et négociants) ayant une stratégie visant à atteindre zéro déforestation dans leurs chaînes de production et d'approvisionnement d'ici 2025 au plus tard**¹¹. En particulier :
 - BNP Paribas ne financera pas les clients produisant ou achetant du bœuf ou du soja issus de terres défrichées ou converties après 2008 en Amazonie.
 - BNP Paribas incitera ses clients à ne pas produire ni acheter de bœuf ou de soja issus de terres défrichées ou converties dans le Cerrado après le 1^{er} janvier 2020, conformément aux normes mondiales.
 - Pour tous ses clients, BNP Paribas exigera une traçabilité complète des filières bœuf et soja (directe et indirecte) d'ici 2025.
 - BNP Paribas Asset Management est signataire du **Cerrado Manifesto**¹², destiné à protéger la savane brésilienne du Cerrado et son écosystème exceptionnel.
- **Développement de nouveaux outils de finance durable qui indexent le coût des financements à des enjeux de biodiversité**, afin d'inciter les entreprises à adopter les meilleures

⁸ Le texte complet des politiques de crédit et d'investissement pour ces secteurs, incluant ces exclusions, est disponible en ligne : <https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/politiques-financement-investissement>.

⁹ Pour en savoir plus : <https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/politiques-financement-investissement>

¹⁰ On peut noter que ces politiques de financement et d'investissement sont souvent considérées positivement par les parties prenantes externes spécialisées, par rapport à celles des autres institutions financières : ainsi le classement Forest500 2019 des institutions financières (<https://forest500.org/rankings/financial-institutions>), qui place BNP Paribas en première position sur l'ensemble des politiques couvrant l'huile de palme, le soja, le bœuf et le cuir, l'industrie papetière. Sur l'huile de palme en particulier, BNP Paribas a obtenu le score de 49/64, ce qui place le Groupe en seconde position de l'univers de notation. Déjà en 2017, lors de la sortie de la politique sur l'huile de palme, celle-ci avait été saluée par l'ONG Mighty Earth : "This policy is a breakthrough in forest-friendly finance" (<https://www.mightyearth.org/finally-real-action-from-big-banks-on-deforestation/>).

¹¹ Pour en savoir plus : <https://group.bnpparibas/communique-de-presse/bnp-paribas-definit-politique-restrictive-lutter-contre-deforestation-amazonie-cerrado>.

¹² <http://cerradostatement.fairr.org/>



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

pratiques. Ainsi, en 2019 et 2020, BNP Paribas a participé à plusieurs Sustainability-Linked Loans (SLL)¹³ et émissions obligataires (« green bonds ») incluant des indicateurs liés à la biodiversité et plus particulièrement à la préservation des forêts.

- **Soutien de projets locaux visant à préserver la biodiversité**, à lutter contre la déforestation (notamment des projets REDD+¹⁴) et à séquestrer du carbone dans les sols et dans les plantes, avec mise en place de solution fondée sur la nature (SFN), notamment via sa filiale *social business* ClimateSeed qui propose des crédits carbone volontaires issus de projets ayant également un impact positif sur la biodiversité (lutte contre la déforestation, reforestation, etc.) ou via le projet TLFF (Tropical Landscape Finance Facility) en Indonésie (production d'hévéa durable, avec une partie de la surface du site laissée hors culture pour préserver la biodiversité).

Participation à des actions de reforestation

S'il est bien entendu prioritaire de lutter contre la déforestation, il peut également être utile dans certains cas de mener des actions de reforestation. Depuis septembre 2019, BNP Paribas associe la commercialisation de certains produits structurés indexés sur un indice thématique ESG à la plantation d'arbres. Fin 2020, plus de 2,5 millions d'arbres avaient été plantés grâce au soutien de BNP Paribas. Au niveau local, BNP Paribas soutient différents projets de reforestation, en fonction des enjeux spécifiques de la région.

Réduire l'impact de l'activité immobilière sur l'artificialisation nette des sols

Les zones urbaines ont plus que doublé depuis 1992. C'est en grande partie dû à la croissance de la population mondiale et à des changements de mode de vie dans les pays émergents. L'artificialisation des sols a toutefois tendance à croître plus vite que la croissance de la population. Ainsi entre 1981 et 2012, les surfaces bâties et revêtues en France ont augmenté trois fois plus vite que la population¹⁵. Il est donc important de lutter contre l'artificialisation des sols et la fragmentation et la destruction des habitats naturels associées. Il est également nécessaire de veiller à ce que la biodiversité regagne de l'importance dans les zones urbaines, à la fois pour la préservation de celle-là et pour le confort de vie des populations urbaines (réduction des nuisances liées aux vagues de chaleur dont la fréquence et l'importance sont accrues à cause du dérèglement climatique).

Le secteur de l'immobilier a un rôle particulier à jouer, à la fois pour réduire ses impacts et parce que la biodiversité participe au phénomène de résilience urbaine en apportant de nombreux bénéfices aux villes, aux urbains et aux bâtiments. **BNP Paribas Real Estate a ainsi affirmé en 2020 dans sa Charte Biodiversité¹⁶ son « ambition de contribuer à la réduction de l'artificialisation des sols et au développement de la biodiversité ».** BNP Paribas Real Estate dialogue de plus en plus avec ses clients pour mesurer et minimiser l'artificialisation nette liée à leurs projets immobiliers. BNP Paribas Real Estate intègre la biodiversité dans les projets qu'il conçoit, réhabilite, gère et occupe (diagnostic écologique préalable aux projets, attention portée aux sols, réduction des surfaces imperméables, création d'aménagements végétalisés de

¹³ Avec un SLL, les taux d'intérêt payés par l'entreprise emprunteuse dépendent de l'atteinte d'objectifs liés au développement durable, et notamment à l'environnement : les taux sont réduits si l'entreprise atteint ses objectifs et augmentent si ce n'est pas le cas.

¹⁴ REDD+ : Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation in developing countries (programme de l'UNFCCC ; plus d'information ici : <https://redd.unfccc.int/>).

¹⁵ Commissariat général au développement durable (2018), Objectif « zéro artificialisation nette ». Éléments de diagnostic, Théma, n° 4, p. 4, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Objectif%20z%C3%A9ro%20artificialisation%20nette.pdf>

¹⁶ Disponible en ligne : <https://bnppre.isivalue.com/reporting/wp-content/uploads/2020/06/Charte-biodiversit%C3%A9-VF-DEF.pdf>



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

stockage et de filtration des eaux pluviales, végétalisation des sites et des bâtiments, certification environnementale, labélisation BiodiverCity¹⁷, etc.).

b) **Exploitation directe de certains organismes : soutien aux actions minimisant la consommation des ressources, protection de l'océan**

Seconde source de pression sur la biodiversité, la surexploitation de certaines ressources naturelles s'est intensifiée ces dernières décennies. Il s'agit par exemple des ressources disponibles en eau douce, de la forêt, des stocks de poissons ou d'autres espèces de faune et flore sauvages, voire des plages ou autres lieux naturels attractifs. Pour diminuer cette consommation de ressources, l'efficacité de leur usage est une première piste essentielle. L'économie circulaire, qui rassemble toutes les pratiques contribuant à une moindre utilisation des ressources sans changer les services rendus, apparaît comme une des voies prometteuses dans cette direction (en plus de réduire la pollution liée à la production de déchets, cf. pression 4).

Au vu des activités de BNP Paribas, les principaux leviers d'actions pour lutter contre cette pression sont les suivants :

- Souhaitant œuvrer avec ses clients à l'atteinte de l'ODD 14 (« Vie Aquatique ») pour la conservation et l'exploitation durable de l'océan, **BNP Paribas a publié en 2019 une position spécifique sur la protection de l'océan**¹⁸, incluant notamment des engagements en matière de lutte contre la surexploitation des ressources halieutiques : BNP Paribas instaure ainsi avec ses clients un dialogue sur les techniques et les zones géographiques de pêche, en ligne avec les meilleurs standards et le respect des quotas de pêche. BNP Paribas s'engage contre la pêche illégale, non reportée et non réglementée, et soutient une gestion durable des stocks de poissons. Le Groupe demande par ailleurs à ses clients du secteur de ne pas utiliser la dynamite ou le cyanure, les filets dérivants de plus de 2,5 km de longueur, la pêche électrique, ou encore le chalut de fond au-delà de 800 mètres de profondeur.
- BNP Paribas ne fournit des produits et des services financiers qu'aux projets qui ne participent pas au commerce de produits ou d'espèces de plantes ou d'animaux régis par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et n'ayant pas reçu d'agrément de la CITES.
- BNP Paribas participe à des **projets de financement innovants pour protéger les ressources surexploitées et les écosystèmes menacés**, comme les fonds coralliens ; en 2020 le Global Fund for Coral Reefs¹⁹ a ainsi été lancé, conjointement par BNP Paribas, l'UNDP (United Nations Development Programme), l'UNEP (United Nations Environment Programme), l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund), la fondation de la famille Paul G. Allen, la fondation du Prince Albert II de Monaco, et Pegasus Capital Advisors. Ce fonds a pour objectif de lever et d'investir 500 millions de dollars dans des activités participant à la protection et la restauration des récifs coralliens.
- BNP Paribas développe largement les produits et services qui promeuvent le **développement de l'économie circulaire** afin de réduire la consommation de ressources non renouvelables (comme par exemple via sa co-entreprise BNP Paribas 3 Step IT²⁰ qui vise à maximiser la durée de vie des équipements IT des entreprises).

¹⁷ Plus de détails sur le label BiodiverCity : <http://cibi-biodivercity.com/biodivercity/>

¹⁸ Pour en savoir plus : « BNP Paribas et la protection de l'océan » (https://group.bnpparibas/uploads/file/positionpublique_ocean_bnpparibas.pdf)

¹⁹ Pour en savoir plus : <https://www.undp.org/content/undp/en/home/news-centre/news/2020/a-new-united-nations-multi-partner-trust-fund-for-coral-reefs.html>

²⁰ <https://bnpparibas-3stepit.fr/>



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

- **BNP Paribas ne finance pas de projet d'exploration ou de production de gaz et de pétrole en Arctique²¹ offshore ni dans l'Arctic National Wildlife Refuge.**
- **BNP Paribas soutient des projets pour aider les agriculteurs des pays émergents à développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement**, respectant notamment la biodiversité et la qualité des sols ; ainsi le Groupe contribue au projet MEbA (« Microfinance Ecosystem-based Adaptation »²²) développé par l'UNEP (Programme Environnement des Nations Unies) à travers lequel des institutions de microfinance plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne renforcent leur gestion du risque de crédit en y intégrant la résilience de leurs clients et en les accompagnant dans l'évolution de leurs pratiques agricoles et de leur gestion de la biodiversité. BNP Paribas a également signé un partenariat avec ONU Femmes visant à développer l'agriculture résiliente au changement climatique et l'entrepreneuriat féminin dans le Nord du Sénégal : le Projet d'Appui aux Femmes dans l'Agriculture et le Développement Durable (PAFADD).
- Sur son **périmètre opérationnel**, BNP Paribas s'engage notamment à décroître sa **consommation de papier** et à s'approvisionner de façon croissante en papier de manière responsable (issu du recyclage ou de forêts gérées durablement, c'est-à-dire recyclé à plus de 50 % ou labellisé PEFC²³ ou FSC²⁴). En 2020, 74,6 % du papier consommé par le Groupe était responsable (contre 43,5 % en 2012) et la consommation de papier s'élevait à 58 kg/ETP²⁵ (contre 165 kg/ETP en 2012).
- La consommation excessive de viande peut également être un facteur de détérioration de la biodiversité. BNP Paribas promeut donc auprès de ses collaborateurs une **alimentation moins carnée** : en France, le principal gestionnaire des restaurants du Groupe (qui sert des repas à en moyenne 18 000 collaborateurs du Groupe tous les jours de l'année) propose, dans tous les restaurants qu'il gère pour le Groupe, tous les jours de la semaine, au moins un plat principal végétarien.

c) Changement climatique : la priorité de la politique environnementale de BNP Paribas depuis 2011

D'après l'IPBES, le changement climatique est la troisième pression la plus importante en termes de dégradation de la biodiversité. Depuis 1980, les émissions de gaz à effet de serre ont été multipliées par deux, provoquant une augmentation des températures moyennes mondiales d'au moins 0,7 degré Celsius. Le changement climatique a déjà un impact sur la nature, depuis le niveau des écosystèmes jusqu'à celui de la diversité génétique - impact qui devrait augmenter au cours des décennies à venir et, dans certains cas, surpasser l'impact dû au changement d'usage des terres et de la mer et des autres facteurs de pression.

BNP Paribas a fait de la lutte contre le changement climatique sa priorité environnementale depuis 2011 et mène de nombreuses actions dans ce domaine.²⁶ Dans ce cadre, BNP Paribas s'est engagé à aligner son portefeuille de crédit avec l'objectif climatique de l'Accord de Paris. Cet engagement se décline de différentes façons :

- Co-développement et mise en œuvre d'une méthodologie, appelée PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment), pour mesurer l'alignement du portefeuille de crédit avec l'objectif

²¹ La région de l'Arctique est ici définie comme la zone maritime la plus largement couverte par la glace sur une période de 12 mois. Selon le National Snow and Ice Data Center, la période de février à mars est la période de pointe en terme de couverture glaciaire. Toutes les régions couvertes de glace pendant cette période font partie de la définition donnée par BNP Paribas de la région de l'Arctique.

²² Microfinance pour l'adaptation aux risques climatiques fondée sur les écosystèmes.

²³ PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières.

²⁴ FSC : Forest Stewardship Council.

²⁵ ETP : Équivalent temps plein.

²⁶ Pour en savoir plus, le rapport TCFD de BNP Paribas pour l'année 2019 est disponible en ligne :

https://group.bnpparibas/uploads/file/rapport_bnpparibas_tcf_d_fr.pdf



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

climatique de l'Accord de Paris, en partenariat avec 2 Degrees Investing Initiative et d'autres banques internationales²⁷ ;

- Sortie progressive des énergies les plus émettrices de gaz à effet de serre : pétrole et gaz non conventionnels, charbon thermique (sortie complète du charbon thermique en 2030 pour les pays de l'Union européenne et de l'OCDE, en 2040 pour le reste du monde) ;
- Suivi de l'intensité carbone du mix énergétique financé et maintien de cette intensité carbone en-dessous de la trajectoire du mix énergétique dans le Sustainable Development Scenario (SDS) de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), scénario compatible avec l'Accord de Paris.
- Accélération du soutien au financement des énergies renouvelables ; fin 2020, le montant des financements pour le secteur des énergies renouvelables était ainsi de 17,8 milliards d'euros (contre 7,2 milliards d'euros en 2015 et avec un objectif à 18 milliards d'euros fin 2021) ;
- Plus généralement, accompagnement de l'ensemble des clients de BNP Paribas dans leur transition énergétique, en leur proposant des produits et services adaptés : produits d'investissement fléchés vers des investissements « verts », crédits encourageant les stratégies de transition écologique des entreprises, crédits pour les particuliers à taux bonifiés pour des dépenses favorisant la transition énergétique (rénovation énergétique des logements, achat d'un véhicule bas-carbone...), etc.
- BNP Paribas réduit également son empreinte carbone sur son périmètre opérationnel (émissions directes, émissions indirectes liées à l'achat d'énergie et émissions indirectes liées aux trajets professionnels) en réduisant sa consommation d'énergie, en privilégiant l'achat d'énergie bas-carbone (l'électricité bas-carbone a représenté 75 % des achats d'électricité du Groupe en 2020) et en compensant ses émissions résiduelles, via l'achat de crédits carbone volontaires (provenant par exemple du projet Kasigau, piloté par l'ONG Wildlife Works, qui vise à préserver et à restaurer 200 000 hectares de forêt au Kenya).

d) Pollutions : des actions variées, avec notamment un accent mis sur les pollutions liées aux plastiques et aux mégots de cigarette

La quatrième pression listée par l'IPBES recouvre des pollutions directes des activités (rejets chimiques, déchets, bruit, lumière) ou indirectes (déchets suite à la consommation des produits, effet des produits sur le milieu où ils sont utilisés...). La pollution par les plastiques, en particulier, a été multipliée par dix depuis 1980. ; Environ 300-400 millions de tonnes de métaux lourds, solvants, boues toxiques et autres déchets issus des sites industriels sont déversés chaque année dans les eaux du monde. Les mégots de cigarette sont également une source majeure de pollution : selon une étude de la Commission européenne, les mégots de cigarette sont le déchet plastique le plus retrouvé sur les plages européennes, juste après les bouteilles en plastique²⁸ et l'association SurfRider a identifié les mégots comme les principaux déchets retrouvés dans l'environnement, qu'il s'agisse des plages, des fonds marins, des rivières ou des lacs²⁹.

Au vu des activités de BNP Paribas, les principaux leviers d'actions pour lutter contre cette pression sont les suivants :

- **BNP Paribas Asset Management propose à ses clients d'investir dans différents fonds actions ciblant des entreprises qui agissent pour la protection de l'environnement et le développement de l'économie circulaire** : ainsi le fonds BNP Paribas Environmental Absolute Return Thematic Equity (Earth) privilégie les entreprises les plus prometteuses et les plus innovantes, qui apportent des solutions aux défis de la transition environnementale, dans les

²⁷ La méthodologie est disponible ici : https://group.bnpparibas/uploads/file/credit_portfolio_alignment_vf.pdf

²⁸ Commission staff working document - Impact assessment: "Reducing Marine litter".

²⁹ Source : Bilan environnemental des initiatives océanes 2017 de SurfRider.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

marchés de l'énergie, des matériaux, de l'agriculture et de l'industrie ; le fonds BNP Paribas Easy ECPI Circular Economy Leaders investit dans des actions émises par des sociétés sélectionnées parmi les secteurs industriels les plus concernés par les principes de l'économie circulaire (recyclage, allongement de la durée de vie des produits, etc.).

- **Au sein de BNP Paribas, une politique dédiée à la lutte contre le plastique de source pétrochimique à usage unique a été publiée en 2019** ; elle stipule que le Groupe s'engage à bannir le plastique pétrosourcé à usage unique de l'environnement de travail de ses collaborateurs. Cela concerne principalement les contenants de restauration, les fournitures de bureau et les objets promotionnels du Groupe.
- **BNP Paribas a cessé fin 2017 ses activités de financement et d'investissement relatives aux acteurs de l'industrie du tabac.**

BNP Paribas développe également des actions transverses relatives à la biodiversité afin de maximiser les synergies avec d'autres acteurs

La préservation de la biodiversité nécessite des actions communes de l'ensemble des acteurs impliqués et des progrès scientifiques supplémentaires pour mieux comprendre les impacts des activités humaines sur la biodiversité, et mieux savoir comment mesurer et réduire ces impacts. C'est pourquoi BNP Paribas travaille largement avec ses parties prenantes internes et externes pour soutenir la R&D, développer la sensibilisation de tous et mettre en œuvre des actions conjointes.

a) Des partenariats ciblés

Comme pour la transition écologique de façon générale, la préservation de la biodiversité nécessite l'action commune de tous les acteurs. Dans cette optique, BNP Paribas noue avec des acteurs variés des partenariats ciblés afin de rendre son action en matière de préservation de la biodiversité plus efficace.

- **Développement de structures de « blended finance » (ou financements mixtes)**, en partenariat avec des acteurs publics, philanthropiques et privés : BNP Paribas participe à la création et au développement de fonds à impacts tels que le Global Fund for Coral Reefs cité plus haut et le Sub-national Climate Fund (SCF). Ce dernier est un fonds à impact global, d'une taille de 650 millions de dollars, qui vise à développer des infrastructures durables et locales, résilientes face au changement climatique. Le SCF intégrera des solutions basées sur la nature, notamment dans le secteur agricole.
- BNP Paribas soutient de **nombreuses institutions en lien avec la biodiversité** : IPBES³⁰, Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, MNHN (Museum national d'Histoire naturelle), ICRAF³¹-CIFOR³²'s Global Fund for Forests and Nature, etc.
- BNP Paribas participe à des **actions collectives au sein de groupes de place** pour faire progresser la connaissance, la prise de conscience et les actions de préservation de la biodiversité : initiative act4nature³³ lancée en 2018, TNFD (Task force on Nature-related Financial Disclosures)³⁴, etc. BNP Paribas Asset Management est également membre d'un groupe de gestionnaires d'actifs ayant sélectionné le consortium composé d'Iceberg Data Lab et I Care &

³⁰ IPBES : Intergovernmental science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services.

³¹ ICRAF : International Centre for Research in Agroforestry.

³² CIFOR : Center for International Forestry Research.

³³ <http://www.act4nature.com/>

³⁴ On peut d'ailleurs noter qu'Antoine Sire, directeur de l'Engagement d'entreprise et membre du comité exécutif de BNP Paribas est l'un des trois co-chairs de l'Informal working group de préfiguration de la TNFD.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

Consult pour développer un outil permettant aux investisseurs de mesurer l'impact de leurs investissements sur la biodiversité³⁵.

- BNP Paribas travaille également avec des **acteurs de terrain** en soutenant des actions locales de préservation de la biodiversité : Reforest'Action, WeForest, Fondation Tara Océan, Earthworm, Natagora et Natuurpunt en Belgique etc.
- En 2020, le Fonds Urgence & Développement de BNP Paribas a élargi son partenariat à une **ONG spécialisée dans la protection des animaux**, l'IFAW (Fonds international pour la protection des animaux ou, en anglais, International Fund for Animal Welfare).

b) Soutien à la R&D et aux entreprises innovantes

BNP Paribas soutient de nombreuses initiatives de R&D :

- **Investissement dans des startups** : le Groupe s'est engagé fin 2015 à investir 100 M€ dans les jeunes entreprises innovantes du secteur de la transition énergétique et écologique et de les accompagner ainsi dans leur croissance. Fin 2020, le Groupe a déjà investi dans 10 start-up spécialisées dans la transition énergétique et écologique et dans trois fonds d'investissement. En 2021, les thématiques ont été élargies, en plus de la transition énergétique, à l'économie circulaire, à l'alimentation durable et à la préservation de la biodiversité, avec des moyens en croissance (montant additionnel de 150 M€).
- En 2021, une nouvelle enveloppe d'investissements exclusivement dédiée à la **protection et restauration du capital naturel** a été créée, pour un montant de 55 M€. Elle sera *a priori* surtout dédiée à des fonds qui mesureront leur impact en terme de préservation de la biodiversité.
- **Soutien à la recherche environnementale** : La Fondation BNP Paribas, notamment via le programme *Climate & Biodiversity Initiative*³⁶, accompagne des équipes internationales de recherche depuis 2010. Elle a déjà permis de soutenir 27 projets de recherche pilotés par des chercheurs, professeurs et ingénieurs, à hauteur de 18 M€. Entre 2020 et 2022, la Fondation BNP Paribas valorisera les 9 projets lauréats de son 4^e appel à projets lancé en 2019, portant sur des problématiques variées liées aux interactions entre climat et biodiversité, telles que les impacts de la fonte des glaciers sur la biodiversité mondiale, la résilience des écosystèmes côtiers face aux événements climatiques extrêmes ou encore la reforestation des écosystèmes perturbés...

c) Sensibilisation des parties prenantes externes et internes

La Fondation BNP Paribas prend à cœur son rôle de sensibilisation sur les enjeux du changement climatique et la biodiversité. C'est pourquoi elle mène diverses actions de sensibilisation auprès de ses parties prenantes (collaborateurs, clients, médias et grand public), provoquant la rencontre entre la communauté scientifique et le grand public : exposition « Bio-inspirée » sur les multiples façons de s'inspirer du vivant pour répondre aux enjeux environnementaux ; *Corals Matter* sur la préservation de la biodiversité marine et des récifs coralliens³⁷, etc.

BNP Paribas sensibilise également ses collaborateurs à ces enjeux (inclusion de la biodiversité dans la formation « *We Engage* » destinée à tous les collaborateurs, déploiement de la Fresque du Climat et de la Fresque de la Biodiversité, organisation de team buildings liés à la biodiversité, tels que le nettoyage des plages et des villes et la plantation d'arbres dans le cadre de l'engagement *One Million Hours to Help*, etc.).

Mai 2021

³⁵ <https://mediaroom-en.bnpparibas-am.com/news/iceberg-data-lab-and-i-care-consult-selected-to-provide-first-of-its-kind-biodiversity-impact-measurement-tool-for-investors-e996-0fb7a.html>

³⁶ Pour plus de détails : <https://group.bnpparibas/tempsforts/climate-biodiversity-initiative/projets>

³⁷ Pour en savoir plus : <https://group.bnpparibas/actualite/fondation-bnp-paribas-association-science-technology-centers-astc-lancent-corals-matter>.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

Annexe : Glossaire

AIE : Agence internationale de l'Energie (*IEA, International Energy Agency*, en anglais)

AZE : *Alliance for Zero Extinction*, Alliance pour extinction zero.

Biodiversité : « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes » (définition de la CBD)³⁸

Capital naturel : stock de ressources biotiques (c'est à dire des communautés d'organismes vivants tels que les plantes, les animaux et les micro-organismes) et abiotiques (c'est à dire l'environnement non vivant), dont une partie est renouvelable et l'autre non (combustibles fossiles, minéraux et minerais)³⁹

CBD : *Convention on Biological Diversity*, Convention sur la diversité biologique

CIFOR : *Center for International Forestry Research*

CITES : *Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora*, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

EpE : Entreprises pour l'environnement

HCS : *High Carbon Stock (Approach)*

IPBES : *Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

ICRAF : *International Centre for Research in Agroforestry*

IFAW : *International Fund for Animal Welfare*, Fonds international pour la protection des animaux

IUCN : *International Union for Conservation of Nature*, Union internationale pour la conservation de la nature

MEbA : *Microfinance Ecosystem-based Adaptation*

MNHN : Museum national d'histoire naturelle

NDPE : *No Deforestation, No Peat, No Exploitation*

ODD : Objectif de développement durable (de l'ONU)

PACTA : *Paris Agreement Capital Transition Assessment*

PAFADD : Projet d'Appui aux Femmes dans l'Agriculture et le Développement Durable

Ramsar (Convention de) : Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (adoptée en 1971 dans la ville iranienne de Ramsar)

REDD+ : *Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation*, Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts. Le « + » correspond la gestion durable des forêts, la conservation et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

SDS : *Sustainable Development Scenario*, Scenario de Développement Durable (développé par l'AIE)

SFN : Solution fondée sur la nature (*Nature Based Solution*, en anglais)

SLL : *Sustainability Linked Loan*

TLFF : *Tropical Landscape Finance Facility*

TNFD : *Task force on Nature-related Financial Disclosure*

³⁸ <https://www.cbd.int/convention/articles/?a=cbd-02>

³⁹ https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2019-10/20191023_Guide_Capital-Naturel-Stratégies-Organisations-Outils-min.pdf



UNCDF : *United Nations Capital Development Fund*

UNDP : *United Nations Development Programme*

UNEP : *United Nations Environment Programme*, Programme Environnement des Nations Unies

UNEP-FI : UNEP-Finance Initiative

UNESCO : *United Nations Educational Scientific and Cultural Organization*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change